ASSOCIATION
POUR LA PROMOTION SOCIALE
DES AVEUGLES ET AUTRES
HANDICAPÉS

ACCÉDER AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Un parcours aménagé pour les personnes en situation de handicap ...

... mais également pour les personnes souhaitant bénéficier à l'APSAH d'un parcours en inclusion inversée

87 MDPH
maison départementale des personnes handicapées de Haute-Vienne

Université de Limoges

Le DAEU

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (Décret et arrêté 3 août 1994) est un véritable diplôme de la seconde chance. Il redonne confiance en soi et permet notamment l'accès à toute formation universitaire, la préparation de concours de la fonction publique, à l'entrée dans des écoles ou des organismes de la formation professionnelle.

Il est accessible aux personnes non titulaires d'un Bac et confère les mêmes droits que le baccalauréat !

Le DAEU scientifique

Le DAEU option B (scientifique) est une occasion unique d'acquérir ou de renforcer les connaissances de base dans certaines matières fondamentales : français, mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la nature et de la vie.

La réussite au DAEU-B permet l'accès aux études supérieures dans les domaines suivants : mathématiques, informatique, biologie, chimie, sciences de la terre, de l'environnement et de l'univers, physique, mécanique, géographie, aménagement du territoire, activités physiques et sportives, professions médicales et paramédicales, certains concours de niveau B.

Pour les littéraires également

La Direction de la Formation Continue de l'Université de Limoges propose également l'option A (Littéraire) avec 4 disciplines obligatoires : français, anglais, histoire et géographie. Prendre contact avec l'université.

Prise en compte du handicap possible

- Quel que soit le handicap une équipe pluridisciplinaire à l'écoute des stagiaires.
- Des parcours aménagés et adaptés en fonction des besoins.
- Des séances personnalisées.

Modalités de la formation

- 10 mois en dispositif préparatoire scientifique*, de septembre à juin, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- Rémunération « stagiaire de la formation professionnelle » par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

* *Ce dispositif prépare également au diplôme universitaire PRADETUS (préparation à l'accès aux études universitaires).*

Contacts

Centre de formation APSAH
6 allée de la Cornue- 87000 LIMOGES
Mélanie BIDAUD - mbidaud@apsah.asso.fr - 05 55 33 10 10

Université de Limoges
Direction de la Formation Continue et Alternance
88 rue du Pont Saint-Martial - 87000 LIMOGES
05 55 14 90 70

Maison Départementale des Personnes Handicapées
8 places des Carmes - 87000 LIMOGES
contact.mdph@haute-vienne.fr - 05 55 14 14 50

où est-ce que c'est ?

LIEUX DE FORMATION / INFORMATION

Centre de formation APSAH
6 allée de la Cornue
87000 LIMOGES

① ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE DES AVEUGLES ET AUTRES HANDICAPÉS

② Université de Limoges

③ 87 MDPH maison départementale des personnes handicapées de Haute-Vienne

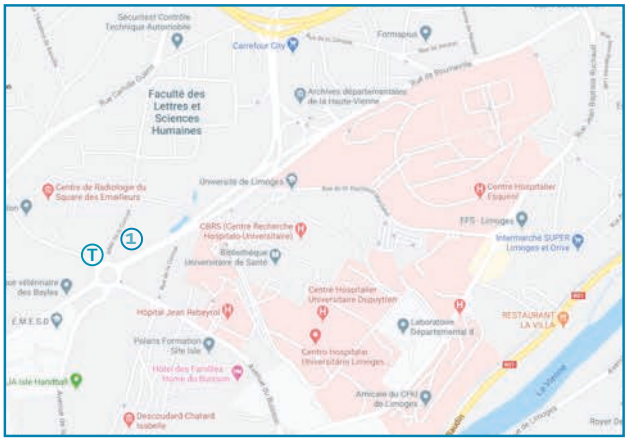
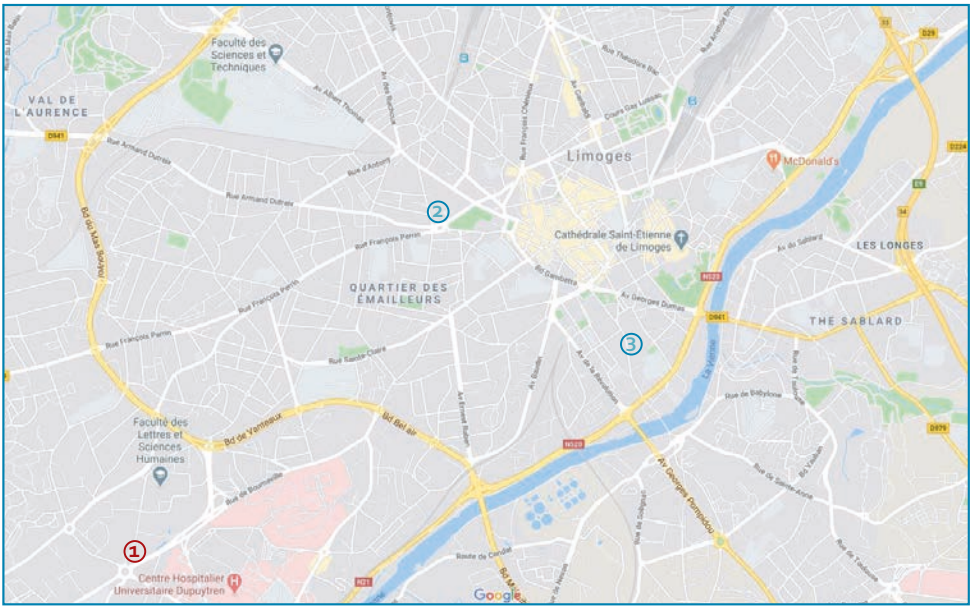
Ⓣ Terminus Ligne 5 du trolleybus de Limoges en provenance du centre-ville